

LA PAROLE À ... Daniel Barbezat, Syndic de Saubraz

Au moment d'écrire cet éditorial, le printemps fait sa réapparition. Les beaux jours reviennent. L'envie de faire les à-fonds et de jardiner se fait sentir.

C'est un peu la demande que m'a faite l'Arcam pour cet édito. Faire du tri dans mes souvenirs et vous relater « en quoi l'Arcam m'a été utile et quelles sont mes attentes envers elle ».

C'est en 2011 à la suite de mon entrée en fonction comme syndic de la commune de Saubraz que je me rends à ma première assemblée de l'Arcam avec ma nouvelle collègue municipale. Elle a d'ailleurs la bonne idée de me proposer pour la commission de gestion, dont je fais toujours partie.

Pour ma commune, les premiers contacts ont eu lieu avec la mise en place d'une ligne de bus publique. Enfin nous étions reliés au reste du monde grâce au réseau de transport! Ces lignes, également utiles pour le transport scolaire, représentent une avancée pour notre population. L'Arcam a été une interlocutrice importante, à l'écoute de nos besoins. Elle a servi de relais entre une municipalité débutante, CarPostal et le canton. Cet exemple est pour moi représentatif

du rôle de l'Arcam. Servir d'interface entre les communes du district et divers acteurs institutionnels. Nous permettre d'accéder à des prestations, à des financements et de nous accompagner dans la réalisation de différents projets régionaux.

Au travers de ce constat, se pose également la question de la forme que l'on pourrait vouloir donner à l'Arcam. Devrions-nous créer une structure à l'image de « Région de Nyon » avec une centralisation de la planification de différents thèmes régionaux?

Personnellement, je pense que non. Nous sommes un district composé de communes avec des envies et des besoins très divers. Il est nécessaire d'avancer avec beaucoup d'agilité, les besoins des utilisateurs de l'Arcam étant multiples. Par exemple, les réticences et les oppositions de certaines communes à la réalisation d'un centre aquatique à Morges n'ont pas bloqué le projet. L'Arcam a fédéré les communes prêtes à aller de l'avant. Dans ma profession d'informaticien, on appelle cela la méthode agile.

A nous de proposer des projets pour créer notre avenir et merci à l'Arcam de nous y aider.

10 ANS, ÇA SE FÊTE !

Le 1er juillet 2019, l'ARCAM soufflera officiellement ses 10 bougies ! C'est en effet le 1er juillet 2009 que le bureau de l'ARCAM était créé dans les locaux qui sont toujours les siens aujourd'hui. L'assemblée constitutive d'avril 2009 avait entériné ses statuts et les initiateurs du projet pouvaient se féliciter de voir que l'ensemble des communes du district (66 à cette époque) avait rejoint l'association régionale.

Si le bilan de cette décennie a dépassé les objectifs fixés initialement, il n'est pas prévu de ralentir son dynamisme. Les enjeux restent nombreux, les projets émergents aussi, signes que la région reste un lieu actif.

Il n'est pas prévu de fêter cet anniversaire en grande pompe : l'humilité de la région s'en trouverait contrariée. Cependant, ce jubilé constitue une occasion supplémentaire pour rappeler l'existence de l'ARCAM et présenter ses actions. Dès lors, cette année sera marquée par la présence de l'ARCAM à quelques manifestations d'envergure :

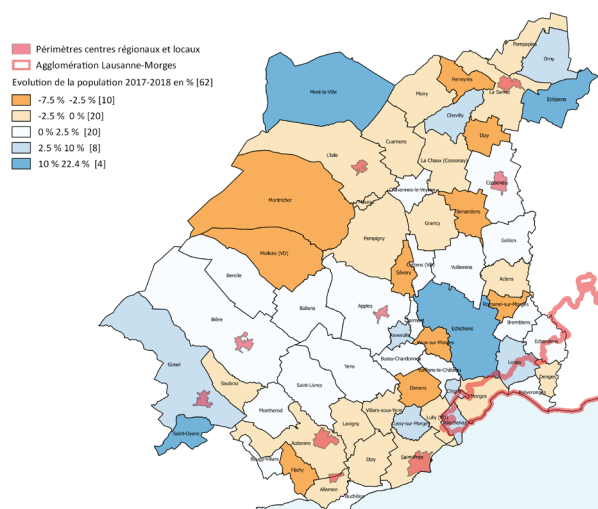
- Le 15 juin, dans le cadre de la journée des communes organisée par l'UCV à Cossonay, l'ARCAM disposera d'un stand lui permettant de mettre en avant ses principales réalisations.
- Le 11 octobre, c'est dans le cadre du repas d'inauguration de l'Expo de Cossonay que l'ARCAM présentera son bilan décennal et marquera officiellement son anniversaire en invitant les autorités au repas des exposants.

Par ailleurs, en collaboration avec le Journal de Morges, l'ARCAM publiera chaque mois un article mettant en lumière un aspect de ses activités.

Si l'ensemble de ses actions se poursuivront de manière analogue durant la prochaine décennie, l'ARCAM marquera son passage d'une décennie à l'autre avec un nouvel habillage graphique. De nouveaux habits pour de nouvelles aventures ...

LE DISTRICT EN CARTE : NOUVELLE ÉDITION !

Evolution de la population dans le district de Morges, 2017-2018 en %



Régulièrement, nous alimentons notre site internet d'une carte qui illustre un élément d'information important.

N'hésitez donc pas à les découvrir !

Agenda

**Mercredi 1er mai 2019,
18h00, Gollion**

Formation aux communes : information vs protection des données

**Mercredi 8 mai 2019,
08h00-10h00, iLife, Etoy**

ARCAM-DEV : informations sur les autorisations de travail et de séjour

**Mercredi 15 mai 2019,
18h00, Sévery**

Assemblée générale de l'ARCAM

**Samedi 15 juin 2019,
dès 7h30, Cossonay**

Présentation de l'ARCAM dans le cadre de la journée de l'UCV

**Judi 5 septembre 2019,
18h00, Lieu à définir**

Point Energie : la comptabilité énergétique

**Judi 12 septembre 2019,
18h00, Pompaples**

Formation aux communes : obligations en matière d'intégration

**Judi 3 octobre 2019,
15h00-18h00, Lieu à définir**

Atelier Energie : la comptabilité énergétique

**Mercredi 16 octobre 2019,
16h00, Expo de Cossonay**

5e Rencontres de l'Economie

**Mercredi 6 novembre 2019,
18h00, Lieu à préciser**

Assemblée générale de l'ARCAM

**Mercredi 13 novembre 2019,
18h00, St-Prex**

Formation aux communes : expropriations

MOBILITÉ – ÇA BOUGE AUSSI AU NIVEAU DE LA POPULATION

Dans le précédent ARCAM'Info, nous vous avons informés des travaux menés par l'ARCAM dans le cadre de la mobilité au niveau du district. Il est vrai que ce thème est d'actualité et représente un potentiel d'amélioration de la qualité de vie de notre région. Nous nous permettons de revenir sur ce sujet pour relater des démarches citoyennes qui vont dans le même sens que nos préoccupations.

A la Gare de Pampigny

Une commission spéciale mobilité a été nommée par le Conseil communal de Pampigny pour conduire des réflexions sur la transformation de leur gare et sur la mobilité de demain. Dans un premier temps, deux journées de rencontre ont été organisées les 2 et 3 novembre 2018 sur le site de la gare pour permettre à la population de s'informer mais aussi donner son avis sur la mobilité régionale, ainsi que sur les axes de développement de cette interface de transport.

A la suite de ces échanges, la commission a proposé de travailler avec toute la population en mettant sur pied un atelier participatif le 14 mars 2019. Ce dernier a attiré quelques 40 participants. Les enseignements sont nombreux et il semble judicieux d'impliquer les habitants dans cette phase de conception pour mieux définir les attentes des utilisateurs. A noter au final que la gare peut potentiellement passer d'une simple halte du BAM à celle d'une interface multi-usages et surtout multifonctionnelle. Affaire à suivre !

A Aubonne et environs

Dans le même temps, les choses bougent aussi au Conseil communal d'Aubonne, qui réfléchit sur les questions de mobilité douce en nommant également une commission spéciale. L'ARCAM se met évi-

demment à disposition de ces différents acteurs dans le but de les accompagner dans leurs réflexions.

Et les dernières actualités en matière de mobilité

1. Le Direction générale de l'environnement (DGE) est favorable à la mobilité électrique et vient de valider une série de subventions permettant de soutenir les études visant à la promotion de ce mode de déplacement. Sous l'impulsion des communes, l'ARCAM entend accompagner ces études à l'échelle des secteurs.
2. L'exposé des motifs et projet de décret EMPD accordant au Conseil d'Etat un crédit cadre de Fr. 20'500'000, pour financer la participation de l'Etat aux études et à la réalisation des interfaces de transport de voyageurs, sera soumis au Grand Conseil. Il permettra notamment de soutenir le déploiement de P+R sur l'ensemble du district. D'ores et déjà, une étude est lancée en collaboration étroite avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et les partenaires de l'étude (MBC, CFF, CarPostal) pour définir le concept général P+R sur le périmètre du district.
3. Par ailleurs, le comité de l'ARCAM reste également attentif à la problématique de l'exploitation des gravières sur le district et des nuisances que celles-ci peuvent générer à travers nos villages.



Journal de Morges

CRÉATION D'UN CLUB DES ENTREPRISES À LITTORAL PARC



Le 21 février dernier, l'Association entreprises Littoral Parc a été dissoute. Créée en 2012, en vue d'améliorer les relations inter-entreprises sur la zone, un bilan mitigé peut être tiré. Les projets n'ont pas pu être menés par cette association pour diverses raisons. Cet échec a permis de tirer des enseignements et de proposer une structure « Club des Entreprises » qui se veut plus souple et plus simple à gérer. Le mandat sera confié à l'ARCAM de conduire ces travaux soutenus par un financement cantonal sur trois ans afin d'instaurer une réelle dynamique de collaboration entre les entreprises et une mutualisation dans certains domaines.

Les entreprises sont maintenant satisfaites par le dynamisme que prend cette

nouvelle gouvernance et sollicite fréquemment M. Rocha da Silva, délégué à la promotion économique du district, qui est le manager de la zone. Il est en charge d'organiser les différentes activités.

En plus du « Guichet entreprises », prestations de base assurées sur l'ensemble du district, le manager de zone assure la représentation des entreprises auprès des communes et du canton. Il accompagne les projets qui sont développés dans le cadre de cette zone pour améliorer les conditions-cadres et apporter des prestations et services directement aux entreprises. Une plateforme communautaire My.LittoralParc.ch sera créée et permettra de relier les entreprises entre elles et les employés entre eux.